



Comment obtenir des restaurateurs qu'ils respectent la loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 16 novembre 2004

Comment faire pour que les restaurateurs ne considèrent pas les emplacement pour non fumeur comme lieu de « seconde zone » dos à l'entrée, dans les courants d'air, au ras des portes de cuisine ou des WC etc&

Réponse :

Certains restaurateurs continuent à privilégier les fumeurs dans leurs restaurants en toute illégalité alors que la loi propose des solutions simples, même si en termes de santé elles ne sont pas totalement efficaces, pour contenter fumeurs et non-fumeurs dans une même salle. DNF travaille quotidiennement afin d'informer et sensibiliser les responsables de restaurants sur leurs obligations et la nécessité de protéger les non-fumeurs contre la fumée de tabac.

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les Bar et Restaurants, puis les conseils pratiques que DNF vous propose. Cette méthode, élaborée par DNF, a prouvé son efficacité de nombreuses fois. Vous pouvez également consulter Bonnes adresses pour non-fumeurs. DNF reste à votre disposition pour tout complément d'information.